



Informations Communales Du 30 Mai 2024



Élections Européennes

Nous vous rappelons que les élections européennes ont lieu

Le Dimanche 9 Juin, de 8h00 à 18h00.

Vous pourrez vous rendre à la mairie pour y déposer votre bulletin.

Il est possible que le bulletin de votre liste ne soit pas présent dans votre enveloppe de propagande ou à la mairie. Vous pouvez le télécharger et l'imprimer en vous rendant sur le site internet du parti.

⇒ Attention à bien respecter les normes de présentation des bulletins de vote.

Aucune impression ne sera réalisée par la mairie.

Pour les nouveaux électeurs (jeunes ou nouveaux arrivants) les cartes électorales ont été confiées à LA POSTE le Mardi 28 Mai pour la distribution. **VÉRIFIEZ VOS BOÎTES AUX LETTRES !**

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : 03.22.42.02.17 ou 07.86.37.76.31.

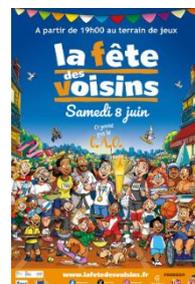
Fête des Voisins

Pour la seconde fois, le CAO organise la FÊTE DES VOISINS !

Rendez-vous le Samedi 8 Juin à partir de 19h
sur le terrain de jeux derrière l'église.

Chacun contribue au buffet collectif (quiche, salade, gâteau ...), à partager entre voisins !!

La buvette sera assurée par le CAO



Feu de la Saint Jean!

Cette année encore, la Commune et le Comité d'Animation d'Oresmaux organisent ensemble le feu de la Saint Jean.

Le Samedi 15 Juin à partir de 19h30 sur le terrain de jeux derrière l'église.

Cette soirée sera animée par Manu Music

Et la buvette sera gérée par le Comité d'Animation.

Comme l'année dernière, vous pourrez retrouver
Le Food Truck SAD HILL BBQ.



Festivités du 13 et 14 Juillet

À l'occasion du 14 juillet, Oresmaux se met en fête !

Soirée du 13 Juillet :

21 h30 : Rassemblement devant l'école pour la retraite aux flambeaux, puis défilé du char dans les rues du village.

Bien entendu, en cette année spéciale, le char sera décoré avec les réalisations des écoliers sur le thème :

« Les Jeux Olympiques »

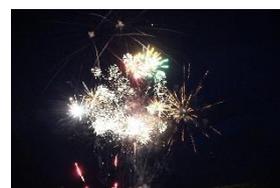
Pour le défilé du char, vous êtes invités à revêtir vos plus belles tenues de sport : lanceur de javelots – footballeur – cycliste - marathonien ou même nageur !!

ON COMPTE SUR VOUS !!



23h00 : Le ciel s'illumine !

Venez vous installer confortablement sur le terrain de foot, à côté du lotissement LE DOMAINE DE LA ROCHE, pour admirer le traditionnel feu d'artifice.



Journée du 14 Juillet



11h30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts

Nous tenions à remercier l'Association l'Avenir, par l'intermédiaire de Monsieur RABUILLE Francis, pour la restauration des gravures en feuilles d'or du monument aux morts.

A partir de 12h00 : ON CONTINUE LES NOUVELLES TRADITIONS !

Le Conseil Municipal a de nouveau décidé **d'offrir à chaque habitant un repas Républicain :**

Jambon à l'os et ses légumes
une part de tarte.

**GRATUIT POUR LES
HABITANTS**

**15.00 € POUR LES
PERSONNES EXTÉRIEURES**

La buvette payante, tenue par le Comité d'Animation, sera à votre disposition.



*Pour vous inscrire, merci de nous rapporter le bulletin ci-joint complété avant **le 5 Juillet.***

Après cette date, les inscriptions ne pourront plus être prises en compte.

L'année passée l'événement a rassemblé près de 300 personnes !

ON VOUS ATTEND AUSSI NOMBREUX QUE L'ANNÉE DERNIÈRE !

Dans l'après-midi : Jeux traditionnels pour les enfants.

N'oubliez pas de décorer vos vélos pour l'occasion !
Cette année encore, Madame le Maire remettra une récompense aux vélos fleuris !

Concours ouvert à tous et gratuit !



Fête Locale



Soirée du Samedi 7 Septembre à partir de 19h30

Pour commencer ce week-end festif,

le **repas dansant sera animé par l'accordéoniste**

Arnaud GUIMARD.

Les cartes seront en vente à la mairie et auprès des conseillers municipaux au prix de 27 € par adulte et 13 € par enfant (~12 ans).

**Après-midi du Dimanche 8
Septembre à partir de 16h00**

Les enfants pourront venir s'amuser sur le parking de la salle polyvalente, et profiter du manège, de la pêche aux canards, du tir à la carabine et des jeux...

Le trampoline sera encore de la partie cette année !



Après-midi du Lundi 9 Septembre ~ juste après l'école !

Les enfants de l'école pourront utiliser leur ticket de manège **offert par la commune.**

ECOLE : Pour les futurs PS ...

Nous vous rappelons qu'une matinée d'accueil pour les futurs « Petite Section » est prévue

le Jeudi 20 Juin de 9h30 à 10h20.

Merci de bien vouloir prendre contact avec Madame BECCART, Directrice : ecole.oresmaux@ac-amiens.fr

Fiscalité

Cette année encore, le conseil municipal a décidé de maintenir les mêmes taux que depuis 2017, à savoir :

<u>Taxe d'habitation (Résidences secondaires)</u>	<u>11.30 %</u>
<u>Taxe Foncière (Bâti)</u>	<u>36.46 %</u>
<u>Taxe Foncière (non Bâti)</u>	<u>18.90 %</u>
<u>Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)</u>	<u>9.21 %</u>

Nous avons conscience de l'augmentation du coût de la vie, c'est pourquoi nous essayons au maximum de continuer à améliorer votre cadre de vie sans frais supplémentaires.

- ⇒ Vous trouverez en complément de ce bulletin, le Compte Financier Unique 2023 (ancien Compte Administratif), détaillant les dépenses et les recettes de l'année écoulée, ainsi que le budget primitif 2024 pour de la Commune.
- ⇒ La compétence assainissement ayant été reprise par la CC2SO, nous n'avons plus de budget Assainissement à élaborer.

Projet 2024



L'année 2024 est consacrée à la réhabilitation du dernier café du village en « Maison des Associations ». Nous voulions conserver un lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels.

Le permis de construire a été déposé le 22 Janvier 2024.

Le passage de notre dossier en commission « Accessibilité » et « sécurité » auprès des services de la Préfecture est obligatoire.

Ce réaménagement comprend : la mise aux normes énergétiques et handicapées du bâtiment, une salle des associations, un espace pour les jeunes, une salle de réception (d'une cinquantaine de personnes), un espace de co-working et nous espérons pouvoir accueillir une « Maison France Services ».

Coût total du projet : 519 371 € HT (Travaux + Honoraires d'architecte).

Des demandes de subventions ont été déposées, nous attendons les réponses.



Balayage des Caniveaux



Les habitants de la commune sont priés de bien vouloir libérer les trottoirs en raison du nettoyage des caniveaux **prévu entre le Mercredi 5 et le Vendredi 7 Juin.**

Grâce aux efforts de chacun, ce service contribue à améliorer votre cadre de vie.

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du **Du Lundi 22 au Vendredi 26 Juillet inclus** et **Du Lundi 19 au Vendredi 30 Août inclus**

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

Mme Michèle PÉRONNE, Maire : 06.99.97.42.45

Mme Martine GARNIER, 1^{ère} Adjointe : 06.13.14.25.21

M. Hervé BERTRAND, 2^{ème} Adjoint : 06.76.67.11.56

M. Marc WURMSER, 3^{ème} Adjoint : 06.31.14.50.39



Réunion Publique AXA

En complément de ce bulletin, vous trouverez une invitation à une réunion publique organisée par la compagnie d'assurances AXA.

Cette réunion consiste à vous informer sur les contrats santé pour les habitants de la commune.

Pour les personnes intéressées,
Rendez-vous à la Salle Polyvalente - Espace Christine MATHON

le Mercredi 5 Juin à partir de 18h30.